

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniezh**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 19 mai 2021, s'est réuni le 27 mai 2021 à 18h00, Espace Benoîte Groult à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52
Présents : 46 jusqu'à 18h40 puis 47
Votants : 52
Secrétaire de séance : Daniel HANOCQ

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Marie-Françoise LE ROCH, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
GUILLIGOMARCH' : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Elina VANDENBROUCKE (arrivée à 18h40), Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Christelle FENEON, Isabelle MOIGN, Franck BERTHET, Jacques LE DOZE
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Michel FORGET, Pascale DOUINEAU, Marie-Madeleine BERGOT, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT, Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT, Robert RAOUL, Danielle LE GALL
TRÉMÉVÉN : Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Christophe LESCOAT (MELLAC) Danièle BROCHU (QUIMPERLE), Gérard JAMBOU (QUIMPERLE), Eric ALAGON (QUIMPERLE), Christelle LAVOINE (REDENE)

POUVOIRS :

Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS),
 Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Daniel HANOCQ (LE TREVOUX) jusqu'à 18h40
 Christophe LESCOAT (MELLAC) a donné pouvoir à Loïc PRIMA (CLOHARS)
 Danièle BROCHU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE)
 Gérard JAMBOU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Eric ALAGON (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michel FORGET (QUIMPERLE)
 Christelle LAVOINE (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)

DCC2021-132

VIE COURANTE
8- FINANCES

Décisions modificatives aux budgets annexes Eau Régie et Assainissement Régie

BUDGET PRINCIPAL

Dans le cadre de la construction de la maison de l'enfance de Bannalec, la SAFI a adressé à Quimperlé communauté une facture au titre de sa rémunération définitive pour un montant de 1 960,22 € dont 47% (921,30 €) doivent être imputés à l'article 45817 - opération sous mandat pour lequel aucun crédit n'a été prévu.

Cette dépense sera financée par un remboursement de la part de la commune imputée à l'article 45827.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Libellé	BP 2021	DM1	Alloué après DM
45817	45817	Opérations sous mandat / Crèche Bannalec	0,00	900,00	900,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT en €				900,00	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Libellé	0	DM1	Alloué après DM
45827	45827	Opérations sous mandat / Crèche Bannalec	0,00	900,00	900,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT en €				900,00	

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Article	Libellé	BP2021	DM1	Alloué après DM
65	6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT en €				1 000,00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Libellé	BP2021	DM1	Alloué après DM
75	752	Revenus des immeubles	0,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT en €				1 000,00	

BUDGET ANNEXE EAU REGIE

Une erreur de facturation à l'encontre d'un industriel a été constatée au titre des exercices 2018 et 2019. Les factures concernées doivent être annulées par un mandat à l'article 673 pour un montant de 37 205,20 € HT.

Cette annulation peut être financée par l'inscription de recettes non prévues au budget primitif 2021 :

- Redevances antennes téléphoniques : 10 000 €
- Produits exceptionnels : 10 000 € (8 710 € déjà perçus au 30/4)
- Redevances complémentaires au titre de 2020 : 20 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Libellé	BP2021	DM1	Alloué après DM
67	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	25 000,00	40 000,00	65 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT en €				40 000,00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Libellé	BP2021	DM1	Alloué après DM
77	7711	Dédits et pénalités reçues	0,00	10 000,00	10 000,00
75	752	Revenus des immeubles	0,00	10 000,00	10 000,00
70	70111	Ventes d'eau	3 994 000,00	20 000,00	4 014 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT en €				40 000,00	

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER les décisions modificatives aux budgets 2021 telles que proposées.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE les décisions modificatives aux budgets 2021 telles que proposées.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

 Sébastien MIOSSEC